

## Composition de la CAPD

Deux modifications à noter pour les représentants de l'administration :

- Gil LE CURIEUX, IEN Clermont-Gergovie (remplace Jean-René LEANDRI)
- Laetitia PETITFRERE-MASTRAS, cheffe de division DDRH (remplace Anne GAUTHIER)

## Déclaration des élues du SNUipp-FSU 63

Suite à [la déclaration des élues du SNUipp-FSU](#), l'IEN-IA répond, à propos des évaluations nationales que « ce n'est pas nouveau d'avoir des outils normés ». Les documents sont arrivés dans les circonscriptions. Les évaluations commenceront le lundi 17 septembre.

Quatre IEN seront responsables du suivi des évaluations pour le département du Puy-de-Dôme : IEN Thiers (Dominic Bigay), IEN Terres Noires (Jocelyne Bourdet pour la maîtrise de la langue), IEN Clermont-Ville (Philippe Wolf pour les mathématiques) et IEN Clermont-Plaine (Patrick Gonthier).

L'IEN Clermont-Terres Noires explique que le ministère veut savoir combien d'élèves sont capables de réussir des compétences « expertes ». L'IEN-IA ajoute que cela permettra aussi, aux enseignants, d'avoir un profil de leurs élèves. L'outil n'est pas connu pour le moment.

Si pour le SNUipp-FSU, derrière la culture de l'évaluation se trame la rémunération au mérite, pour l'IEN de Thiers « il n'y a pas d'intentions malsaines. Il s'agit d'outiller les équipes, de les aider sur la façon de travailler certaines notions »

Le SNUipp-FSU ne partage en rien les propos tenus par les IEN. Dans l'esprit du ministère (et donc du ministre), le but est clairement de pouvoir établir des statistiques sur chaque école qui pourront servir de base à la mise en concurrence et à la rémunération au mérite.

Nous invitons nos collègues à se montrer attentifs quant aux modalités de passation et d'analyse de ces évaluations. Le SNUipp-FSU 63 condamne aussi bien les modalités pratiques que la philosophie inhérentes à ces nouvelles évaluations nationales.

## Dernière phase du mouvement

### Les résultats

### Affectations hors mouvement

CHAMBON Monique	St-GEORGES-sur-ALLIER + VERTAIZON
BOYER Christine	Remplacements (25%) + A déterminer (25%)

### Victimes de fermeture de poste

ACHARD-BONNET Mathilde	LONGUET Hélène
GONZALEZ Lauriane	REGIS Sandrine

## Postes restés vacants

CLERMONT-FD	A. Daudet Elém (2x25%) REP+ R. Rolland Mat (2x25%) REP+
CEBAZAT	Pierre et Marie Curie Mat
CLERMONT-FD VERTAIZON	La Fontaine Mat REP+ (33%) + Bayet Mat (33%) Aragon Elém (33%)
CLERMONT-FD	Michelet Mat
CLERMONT-FD	Jean Moulin Elém (3x25%) + Mat (25%)
AUZAT-la-COMBELLE LAMONTGIE	Elém (2x25%) + Mat (25%) Elém (25%)
AUZAT-la-COMBELLE MONTAIGUT-le-BLANC	Prim (2x25%) Mat (2x25%)
CHATEL-GUYON	Mat
St ELOY-les-MINES LAPEYROUSE YOUX	Elém 2x25% Prim 25% Mat 25%
St-GERVAIS-d'Auvergne POUZOLS	Prim 50%+25% Prim 25%
RIOM	René Cassin Elém
MENETROL	Elém
Les MARTRES-d'ARTIERES	Elém TRB
ISSOIRE	Bizaleix TRB
PASLIERES	La Croix-St-Bonnet TRB
CHAMALIERES	Montjoly CLIS
CLERMONT-FD	Collège G. Philippe SEGPA option F
COURNON-d'Auvergne	Collège La Ribeyre SEGPA option F
AULNAT	F. Beythout CLIS

Soit 19 postes restés vacants... ce qui traduit bien l'insuffisance de moyens pour le département du Puy-de-Dôme !

## Appels à candidature – Postes à profil

CPC CHAMALIERES	Estelle RODRIGUES
CPC EPS CHAMALIERES	Sandrine RENEUVE
CPC EPS RIOM-Combrailles	Christelle CORNET
CPC RIOM-Limagne	Maryline ARNAUD
Enseignant référent SEGPA – ULIS 2d degré	Marie-Pierre CUOQ
Enseignant référent handicap COURNON Val d'Allier	Annette OMS
Poste de chargé de mission musée Henri Lecoq CLERMONT-FD	Pascale DESVILETTES
Coordonnateur de l'UE mat. autisme CLERMONT-D. Fousson	Céline CROUZILLAT
Centre pénitentiaire de RIOM (2 postes)	Frédérique MARCHAT et Mélissa MAGNET
Coordonnateur ULIS collège CLERMONT-FD Baudelaire	Pascal GAUME
Coordonnateur ULIS collège VIC-le-COMTE	Hervé BAUDONNAT
Coordonnateur ULIS collège LEMPDES St-Exupéry	Cécile JOANNET
Coordonnateur ULIS collège CEYRAT Henri Pourrat	Chrystelle GEVAUDAN
Coordonnateur ULIS collège CHAMPEIX A. Grimoald Monnet	Stéphanie DURAND
Coordonnateur ULIS collège CLERMONT-FD L. Aubrac	Amélie SIMON
Coordonnateur ULIS collège Les MARTRES-de-VEYRE J. Rostand	Marie VIVE
Coordonnateur ULIS collège LEZOUX G. Onslow	Agnès FAURE

Coordonnateur ULIS collège SAINT-ELOY-les-MINES A. Varenne	Charlène LE GUILLAS
Coordonnateur ULIS collège St-GERVAIS-d'AUV. B. Bascoulergue	Cécile BOURNISIEN
Coordonnateur ULIS lycée CLERMONT-FD A. Gasquet	Nicolas RICHARD

Des difficultés pour obtenir des informations sur certains appels à candidature ont été rapportées. Adrien Gondy explique qu'il a eu connaissance d'une situation et qu'il a proposé de prendre la candidature hors délais.

#### **Ineat – exeat**

23 ineat non-compensés

3 ineat compensés

4 exeats non-compensés

## **Questions diverses présentées par le SNUipp 63**

### **Modalités et lieux de formation des enseignants spécialisés changeant de missions**

L'IEH ASH va recevoir les rééducateurs pour organiser l'accompagnement et la formation puis, un travail individuel sera prévu pour chaque collègue qui arrive sur une option qui n'est pas la sienne.

### **Modules de formation d'Initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs pour l'année 2018-19**

[La circulaire est parue au BO du 21 juin.](#) Pas de candidatures à ce jour alors qu'elles doivent remonter avant le 14 septembre. La DSDEN 63 n'a pas fait d'appels à candidature mais elle propose de publier la circulaire sur son site. Le nombre possible de départs sur ces modules ne peut être précisé pour des raisons budgétaires.

### **Remplacement des congés des psychologues de l'Education nationale sur la circonscription de Riom Limagne**

La question est gérée au niveau académique par le rectorat. Le SNUipp-FSU a porté l'idée, pour la qualité du service et la reconnaissance de la spécificité de l'environnement de travail, de lancer des appels à candidature auprès des enseignants possédant un diplôme de psychologue plutôt que d'employer des contractuels.

### **Poste maître E à l'école élémentaire de CLERMONT-FD Mercoeur**

Quatre postes de RASED ont été gelés lors du dernier CTSD : BILLOM, CLERMONT-FD Mercoeur, BRASSAC-les-MINES et 1 ETP constitué de temps partiels. Le SNUipp a demandé qu'une solution soit trouvée pour pourvoir ce poste réclamé depuis janvier 2017 par les écoles Philippe Arbos et Mercoeur.

### **Prise en compte des vœux des collègues dans l'organisation des temps partiels**

Il est difficile d'imposer une règle pour fixer des priorités sur le choix des jours de repos ou de décharge. L'organisation se règle en général par la discussion. L'IEH tranche en cas de désaccord.

### **Modalités d'organisation des temps de service des remplaçants en fonction de leurs interventions dans des écoles fonctionnant en 4 jours ou en 4 jours et demi ?**

L'administration s'engage à respecter le rythme de l'école de rattachement pour les remplacements du mercredi. Si elle est dans l'obligation de déroger à cette règle, le collègue sera appelé au moins la veille.

Nous nous félicitons que l'administration se soit rangée à notre revendication. Le SNUipp-FSU 63, au regard de l'état lamentable du remplacement dans notre département (de l'aveu même du DASEN il manquerait 30 remplaçants pour revenir dans la moyenne nationale), continuera à être très vigilant au sujet des conditions d'exercice de nos collègues remplaçants.

Le SNUipp 63 a mis en place un [calculateur du temps de service](#) pour relever les temps de travail à récupérer. Le demander à la section.

### Point sur le recours à la liste complémentaire, le recrutement et l'accompagnement des enseignants contractuels

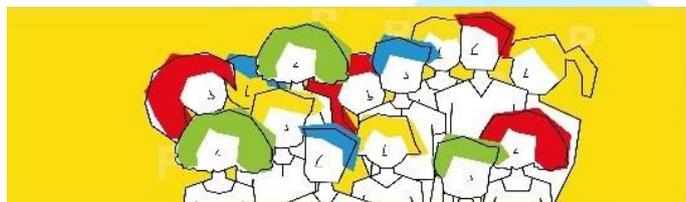
24 contractuels qui ont accepté le renouvellement de leur contrat ont été recrutés et affectés dans les circonscriptions où un accompagnement sera assuré.

Le recrutement d'enseignants contractuels n'est pas une solution admissible pour le SNUipp-FSU 63. Il existe d'autres solutions pour régler le déficit en personnel que connaît notre département, à commencer par le recrutement de tous les candidats inscrits sur liste complémentaire de même que par un recours très large aux INEAT.

Le mérite des personnes recrutées pour assurer les missions de contractuels n'est absolument pas en cause. Tout le monde reconnaît la qualité du travail et l'implication de ces collègues. Cela étant, nous ne pouvons cautionner la précarité de leurs conditions de travail. Nous serons à leur côté pour les soutenir au mieux, nous interviendrons chaque fois que leurs droits seront piétinés, et nous rappelons que nous réclamons leur intégration dans la Fonction publique à l'issue de cette année scolaire comme nous l'avions réclamé, seuls, au mois de juin dernier lors de notre audience avec le Recteur.

La CAPD ayant été écourtée, d'autres questions diverses n'ont pu être traitées. L'administration s'est engagée à nous faire parvenir des réponses écrites.

Les élues à la CAPD  
Régine DUMAS & Laëtitia POINTU



**Sans CAPD, qui vous informerait ?**

NON au projet MACRON - PHILIPPE **votons !**  

**SNUipp-FSU 63 - Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et des Professeurs de collège**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75

[Snu63@snuipp.fr](mailto:Snu63@snuipp.fr)

**SNUipp - FSU**